

MUNICIPALITÉ

DE RIVIÈRE-AU-TONNERRE

DOCUMENT EXPLICATIF SUR LE BUDGET 2011

PRÉVISIONS DES REVENUS

TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE	
Taxes générales	194 538 \$
TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX	
Eau	44 234 \$
Égouts	24 880 \$
Ordures	57 964 \$
Entretien des chemins (baleine, riv.-aux-graines, chaloupe)	1 500 \$
Service à la dette secteur Ouest	5 258 \$
Service d'évaluation	10 374 \$
Protection incendie	30 143 \$
Enfouissements sanitaires	18 185 \$
TENANT LIEUX DE TAXES	
Foncières gouvernement du Québec	1 200 \$
Compensation services municipaux prov.	500 \$
Santé et services sociaux	24 524 \$
École primaires-secondaires	28 862 \$
Foncières gouvernement du Canada	2 100 \$
PÉRÉQUATION	116 900 \$
TERRES PUBLIQUES	42 069 \$
REMBOURSEMENT TVQ	14 000 \$
REDEVANCES DES CENTRALES	49 417 \$
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	13 568 \$
TOTAL DES REVENUS	680 216 \$

PRÉVISIONS DES DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CONSEIL MUNICIPAL

Rémunération de base-élus	20 391 \$
Allocation de dépenses-élus	10 196 \$
Cotisation employeur-élus	1 020 \$
Frais de déplacement –élus	4 000 \$
Formation et perfectionnement	500 \$
Réceptions	2 000 \$
TOTAL	38 107 \$

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

Rémunération-administration	47 670 \$
Cotisations employeur	7 151 \$
CSST	1 087 \$
Frais de comité	120 \$
Frais de déplacement	1 500 \$
Frais de postes	1 500 \$
Téléphone	8 500 \$
Internet administration	7 305 \$

Comptabilité et vérification	10 000 \$
Assurances collectives	3 000 \$
Contrat informatique	2 300 \$
Formation et perfectionnement	700 \$
Cotisations associations et abonnements	3 450 \$
Location photocopieur et ordinateur	2 300 \$
Entretien et réparation ameublement	3 000 \$
Articles de nettoyage	500 \$
Fournitures de bureau	3 000 \$
Électricité bureau municipal	3 500 \$
Fond général administratif	22 238 \$
Quote- part équilibrage	10 374 \$
TOTAL	42 088 \$
GREFFE	
Journaux et revues-avis	1 000 \$
TOTAL	1 000 \$
EVALUATION	
Frais de mutation	200 \$
Quote-part MRC évaluation	12 935 \$
TOTAL	13 135 \$
AUTRES	
Services juridiques	20 000 \$
Assurance responsabilité publique	6 990 \$
Quote-part MRC Répartition générale	27 529 \$
Dons et subventions	3 500 \$
TOTAL	68 019 \$
<u>TOTAL DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE</u>	262 349 \$
<u>SÉCURITÉ PUBLIQUE</u>	
POLICE	
Services-Sureté du Québec	13 023 \$
TOTAL	13 023 \$
PROTECTION CONTRE L'INCENDIE	
Frais de comité	120 \$
Formation et perfectionnement	4 000 \$
Vérification camion incendie	450 \$
Essence et huile diesel	500 \$
Immatriculation incendie	600 \$
Frais de déplacement incendie	4 000 \$
Quote-part prévention	9 573 \$
Vêtements et accessoires	400 \$
Achat outillages	10 000 \$
TOTAL	30 143 \$
<u>TOTAL SÉCURITÉ PUBLIQUE</u>	43 166 \$
<u>TRANSPORT</u>	
VOIRIE MUNICIPALE	
Rémunération-voirie	16 306 \$
Cotisation de l'employeur voirie	2 446 \$

C.S.S.T voirie	372 \$
Frais de comité	120 \$
Frais de déplacement	100 \$
Location véhicules	400 \$
Entretien des chemins et trottoirs	2 000 \$
Entretien et réparation garage municipal	1 000 \$
Essence et huile diesel	3 000 \$
Entretien camion	2 000 \$
Bail énergie et ressources	320 \$
Petits outils	2 000 \$
Vêtements, chaussures et accessoires	1 500 \$
Électricité garage municipal	7 000 \$
Immatriculation camion voirie	425 \$
Entretien des infrastructures	4 942 \$
TOTAL	43 931 \$
ENLEVEMENT DE LA NEIGE	
Rémunération enlèvement de la neige	14 583 \$
Cotisations de l'employeur	2 188 \$
CSST	333 \$
Frais de déplacement	250 \$
Entretien et réparation véhicule à neige	3 000 \$
Sable	1 000 \$
Essence et huile diesel	5 000 \$
Immatriculation	620 \$
Location véhicules neige	26 807 \$
TOTAL	53 781 \$
ECLAIRAGE DES RUES	
Électricité	24 000 \$
TOTAL	24 000 \$
<u>TOTAL TRANSPORT</u>	<u>121 712 \$</u>
<u>HYGIENE DU MILIEU</u>	
RÉSEAUX DE DISTRIBUTION DE L'EAU	
Rémunération distribution	15 973 \$
Cotisation de l'employeur	2 396 \$
CSST	365 \$
Frais de déplacement	500 \$
Frais de poste et de transport	500 \$
Entretien et réparation du réseau	5 500 \$
Essence et huile diesel	3 000 \$
Ent/Rép véhicule distribution	1 500 \$
Électricité distribution	12 000 \$
Laboratoire-aqueduc	2 500 \$
TOTAL	44 234 \$
TRAITEMENT DES EAUX USÉES	
Rémunération traitement des eaux usées	11 409 \$
Cotisation employeur (TEU)	1 711 \$
C.S.S.T	260 \$
Nettoyage du réseau	1 500 \$
Produits chimiques	500 \$
Electricité épuration	7 500 \$

Laboratoire	1500 \$
Réparation machinerie	500 \$
TOTAL	24 880 \$
Service technique immobilisation	11 932 \$
<u>MATIERES RESIDUELLES</u>	
COLLECTE ET TRANSPORT	
Rémunération-collecte & transport	3 664 \$
Cotisation de l'employeur	540 \$
C.S.S.T.	85 \$
Frais de comité	120 \$
Contrat ordure (avril 2011)	32 250 \$
Ent et Rép. Véhicule-ordures	300 \$
Essence et huile diesel ordures	2 000 \$
Immatriculation camion	600 \$
Frais de déplacement	100 \$
Quote-part matières résiduelles	36 490 \$
TOTAL	76 149 \$
<u>TOTAL HYGIENE DU MILIEU</u>	157 195\$
AMENAGEMENT ET URBANISME	
Quote-part MRC inspection et aménagement	26 836 \$
TOTAL	26 836 \$
PROMOTION ET DEVELOPPEMENT	
Quote-part MRC pour CLD	2 883 \$
Frais de comité énergie	120 \$
Quote-part municipale projet	22 237 \$
TOTAL	25 240 \$
AUTRES	
Frais de comité	240 \$
Quote-part Manitou	10 000 \$
Participation Office municipal d'habitation	7 519 \$
Quote-part parc récréatif	1 346 \$
TOTAL AMÉNAGEMENT ET URBANISME ET DEV.	71 181 \$
Quote-part bibliothèque	1 093 \$
Électricité Loisirs de Sheldrake	1 100 \$
Subvention Loisirs de Rivière-au-Tonnerre	1 800 \$
TOTAL	3 993 \$
AUTRES FRAIS DE FINANCEMENT	
Frais de banque	700 \$
Intérêts-emprunts temporaires	300 \$
Intérêts secteur ouest	5 258 \$
TOTAL	6 258 \$
REMBOURSEMENT EN CAPITAL	
Remb. dette camion ordure	14 362 \$
TOTAL	14 362 \$
TOTAL DES DÉPENSES	680 216 \$

Attendu que les revenus spécifiques s'élèvent à 432 264 \$ et s'établissent comme suit :

Revenus de sources locales :	
Permis, droits de mutation, intérêts, photocopies, surplus, autres	62 985 \$
Tarifification pour services municipaux :	
Eau, égouts, ordures, service à la dette, compensation	192 538 \$
Autres revenus:	
Péréquation, transfert	172 969 \$
Attendu que les tenant lieux de taxes s'élèvent à	57 186 \$
Attendu que l'écart à combler totalise	194 538 \$
Attendu que l'assiette d'évaluation imposable totalise	10 282 000 \$

EN CONSÉQUENCE, il est résolu qu'une taxe foncière de **1,89 \$** du **100** sera requise pour les fins de l'administration municipale de 2011, qu'il sera prélevé une taxe de vidange de 181,14 \$/unité pour les résidences de Rivière-au-Tonnerre et Sheldrake, de 135,86 \$ pour les chalets de Baleine, Chaloupe, Rivière-aux-Graines et autres chalets avoisinants la municipalité. Une taxe spéciale de 11,81 \$ pour l'entretien hivernal des stationnements sera également prélevée pour les chalets de Rivière Chaloupe, Rivière-aux-Graines et Baleine, une taxe sera prélevée pour la régie inter municipale de la gestion des matières résiduelles (RIMGMR) de 58,42 \$/unité pour les résidences de Rivière-au-Tonnerre et Sheldrake, de 43,82 \$ pour les chalets de Baleine, Chaloupe, Rivière-aux-Graines et autres chalets avoisinants la municipalité. Étant donné que la Municipalité se doit de faire inspecter tous les bâtiments et terrains vacants de la municipalité, une taxe spéciale sera prélevée au montant de 23,10 \$ par fiche ayant un bâtiment et de 11,55 \$ pour les fiches avec terrains vacants seulement.

Attendu que la Municipalité s'est dotée d'un réseau d'aqueduc et d'égout et d'infrastructure d'incendie,

EN CONSÉQUENCE, il est résolu qu'une taxe de 199,97 \$ sera prélevée pour l'eau à Rivière-au-Tonnerre et Sheldrake, une taxe de 147,66 \$ pour les égouts, une taxe de 72,91 \$ pour le service à la dette de Sheldrake et une de 84,95 \$ pour le secteur ouest de Rivière-au-Tonnerre et une taxe de 85,39 \$ pour les fiches avec bâtiments pour la protection incendie et une taxe de 42,70 \$ pour les fiches sans bâtiment pouvant être desservi par la protection incendie.

Le taux d'intérêts pour les comptes dus de la Municipalité est fixé à 1,25 % par mois, soit 15 % par année pour l'exercice financier 2011.

Si, parfois, des propriétaires avaient oublié pour quelles que raisons que ce soient de payer leurs droits à la Municipalité, S.V.P. prenez contact avec nous, il y a toujours moyen de trouver une entente qui saura vous satisfaire.

Adopté le 16 décembre 2010

Carmelle Anglehart
Directrice générale

